

sommaire

Hommage à Pierre Semard
au Père Lacahaise, intervention
de Gilbert Garrel 07-03-12 P 2

4 pages «hommage
à Pierre Semard» P 7

Exposition Pierre Semard P 11

Initiative Jeunes au Camp des 1000
16-10-13, intervention de S. Godin P 19

Initiative Jeunes au Camp des 1000
16-10-13, intervention de G. Garrel P 20

Informations générales

Communiqué de presse
Suppression de 2 453 emplois P 25

Formation professionnelle P 26



Bulletin d'informations syndicales et de formation syndicale, édité par la Fédération Nationale CGT des Travailleurs, Cadres, Techniciens des chemins de fer, 253, rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex - Distribution: Syndicats, Secteurs, membres de la Commission Exécutive Fédérale, Collaborateurs du Bureau Fédéral

Directeur de la publication: Thierry Nier
N° commission paritaire: 1113S06683
Impression spéciale de la Fédération des Cheminots - Montreuil

DEVOIR DE MÉMOIRE (2)



Ils ne seront jamais oubliés
Serge et Beate Klarsfeld
Marceline Kogan (convoi 45)

et les livres des Klarsfeld

«Le Memorial Des Enfants Juifs
Déportés De France»
«Partout Où Ils Seront»

Sculpteur-Hal Goldberg, 2010

Intervention de Gilbert Garrel au cimetière du Père Lachaise

7 mars 2012

Hommage rendu à la mémoire de Pierre Semard
lors de la commémoration du 70^e anniversaire de son assassinat



Cher(e)s Camarades,

C'est avec beaucoup d'émotion que nous sommes rassemblés aujourd'hui en ce lieu de recueillement. Honorer la mémoire de Pierre Semard le 7 mars 2012 revêt une dimension particulière. 70 ans, c'est si peu à l'échelle de l'Histoire et pourtant, mesurons à quel point dans une si courte période certains repères pourraient aisément s'effacer si nous n'étions pas suffisamment attentifs.

Les historiens et ses compagnons de route ont coutume de dire de cet homme qu'il était un visionnaire parce qu'il fut parmi ceux qui ont écrit les premières pages d'une conception moderne du syndicalisme.

Il prônait déjà le rassemblement des salariés et la dimension unitaire à donner aux luttes comme un élément indispensable à la construction du rapport de force. Il a porté l'idée du syndicalisme comme devant être une force de contestation mais aussi de propositions alternatives qui doivent créer la capacité de mobiliser les salariés pour parvenir à négocier sur des bases revendicatives construites avec eux.

C'est à partir de cette analyse que dès 1937, au regard des développements des technologies et de l'évolution du salariat, il a développé le besoin d'élargir le champ syndical de la CGT aux salariés de l'encadrement en créant une Union Confédérale et des Unions Fédérales des Cadres.

C'est aussi à partir de son étude de l'environnement politique, économique et social, qu'il a porté la nécessité d'un syndicalisme qui doit garder son indépendance vis-à-vis des partis politiques tout en précisant avec beaucoup de clairvoyance qu'indépendance ne signifie pas neutralité.

Je pense que ses idées avant-gardistes étaient guidées avant tout par des valeurs profondément humaines et par une appréciation très fine du contexte. Cet homme était surtout animé par la volonté de voir se construire une société sur les bases de la paix, de la justice, de la démocratie, de la solidarité entre les hommes et entre les peuples, du respect de l'être humain et de son travail.

Il ne s'agit pas aujourd'hui de faire un simple rappel historique pour éviter

que certaines pages de notre histoire contemporaines tombent dans l'oubli, même si ce devoir de mémoire est indispensable. Il s'agit de faire en sorte que ceux, comme Pierre Semard, qui sont morts pour défendre nos idéaux nous servent de guides et de prolonger leur combat. C'était la volonté de Pierre Semard, c'est le message qu'il a transmis aux cheminots quelques heures avant de tomber sous les balles nazies.

Comme il est étonnant de mesurer à quel point les batailles revendicatives menées par cet homme lorsqu'il dirigeait la Fédération CGT des Cheminots sont modernes et d'actualité :

Négocier les congés payés et une réduction du temps de travail hebdomadaire,

- Travailler à la construction d'une entreprise nationale, publique, unique et intégrée de chemin de fer,
- Donner au transport ferroviaire la dimension d'un service public indispensable au développement de la nation et à l'industrialisation des territoires, tout en répondant aux besoins des citoyens,
- Associer à cette dimension l'exigence d'un statut et d'une protection sociale de haut niveau pour les salariés du rail,
- œuvrer à l'élaboration de conventions collectives dans les transports pour éviter la mise en concurrence des salariés de ce secteur,

Notons comme ces axes revendicatifs sont contemporains.

Que disait le patronat à cette époque ? Les congés payés, la réduction du temps de travail, la protection sociale solidaire et les conventions collectives, la redistribution des richesses produites sont des facteurs qui vont ruiner les entreprises et faire s'effondrer l'économie nationale.

Que disaient alors les formations politiques conservatrices ? Les entreprises publiques, les services publics, les statuts protecteurs de leurs salariés, sont autant d'éléments insupportables pour les finances de l'Etat.

Alors qu'ils n'ont jamais cessé de faire gonfler leur fortune, ce sont les mêmes qui aujourd'hui nous assènent des discours identiques, arguant de la mon-

dialisation de l'économie, du libéralisme exacerbé ou de la concurrence libre et non faussée, présentés comme autant de dogmes.

Ce sont les mêmes qui au niveau européen prônent les pactes de stabilité qui se transforment en « règles d'or » lorsque les mots sont dans la bouche d'Angela Merkel et de Nicolas Sarkozy, se traduisant en véritable chape de plomb servant à réduire les dépenses publiques, à faire de multiples cadeaux au patronat et à la sphère financière, à imposer des plans d'austérité pour les peuples.

C'est à partir de ces logiques ultras libérales que dans toutes l'Europe, les gouvernements réduisent les niveaux des salaires et des retraites, font reculer l'âge de la retraite, remettent en cause les droits sociaux, foulent au pied les codes du travail et nous resservent l'éternel discours patronal sur le coût du travail.

C'est sur ces bases que le gouvernement français a abrogé l'impôt sur la fortune, casse les services publics, ronge par morceaux notre protection sociale de santé et de retraite, basée sur la répartition et la solidarité intergénérationnelle, pour l'ouvrir à la capitalisation et servir le secteur assurantiel privé. Tels sont les fondements du raisonnement « Sarkoziste » lorsqu'il propose sa TVA anti-sociale ou des négociations d'entreprises visant à contourner les droits fondamentaux des travailleurs.

C'est sur cette logique que le MEDEF entame systématiquement l'ensemble des discussions sur les salaires, le financement du chômage et des régimes complémentaires de retraites, sur le chantage gouvernemental « emploi contre baisse des salaires et augmentation du temps de travail ».

Ces dirigeants politiques qui ont trouvé en quelques jours des milliers de milliards d'euros et de dollars pour sauver les banques de leur démente spéculative, à l'origine de cette crise financière qui s'est transformée en crise économique et sociale, entendent maintenant se servir de la situation comme une opportunité pour faire payer les salariés en gravant dans les textes constitutionnels la régression sociale. Seulement quatre ans après le début de la crise,

ces banquiers qui renouent allègrement avec les profits outranciers, ces entreprises du CAC 40 qui génèrent des bénéfices exorbitants, ces gros actionnaires qui reçoivent des dividendes records, ces patrons des grandes entreprises qui s'octroient des salaires mirobolants agrémentés de stocks options et de retraites chapeaux équivalentes à des milliers de SMIC, nous servent le discours de la productivité, du coût du travail, des efforts nécessaires à la compétitivité, des menaces à la délocalisation, de l'ouverture à la concurrence des services publics comme preuve de modernisme.

Ouvrons les yeux sur les projets infâmes des tenants du libéralisme qui, sur le plan européen comme au niveau national, entendent éclater les systèmes ferroviaires publics, mettre fin aux entreprises ferroviaires nationales, abroger les statuts des salariés, déréglementer le travail des cheminots, pour offrir le rail aux marchés, pour en faire un secteur marchand. C'est toute l'œuvre syndicale réalisée lors de la réunification des entreprises ferroviaires en une seule SNCF publique qu'ils veulent anéantir. C'est le service public ferroviaire qu'ils veulent tuer, car ils jaugent le transport ferroviaire comme une manne financière publique qui leur échappe. Cette simple idée leur est insupportable.

Souvent, comme militant CGT, lorsque nous nous plongeons dans l'histoire et la vie de ces camarades dans cette période sombre de l'histoire de notre pays, une question nous vient à l'esprit : « Qu'aurions nous fait à leur place ? » La réponse à cette question, nous ne l'aurons jamais. Mais une autre question est plus intéressante à se poser : « Que feraient-ils à notre place, dans la période que nous traversons ? »

La réponse devient alors une évidence. Le combat syndical mené par des hommes comme Pierre Semard doit impérativement se poursuivre. Rendre hommage à cet homme doit se traduire par notre engagement sans faille contre les puissances financières et patronales, contre les forces politiques à leur solde. Faire en sorte de poursuivre leur œuvre, cela nécessite de nous inscrire avec toute notre énergie dans la défense et le développement du service

public et de l'entreprise publique SNCF, de consolider et d'améliorer le cadre social et les conditions de vie et de travail des cheminots. Ces hommes sont parvenus, dans une époque beaucoup plus difficile à élever les consciences, à gagner des conquêtes sociales qui nous servent encore de bases revendicatives, à mener la bataille idéologique dans un contexte bien plus hostile. Alors, responsables et résolus, comme eux rien ne doit nous faire douter, rien ne pourra nous arrêter car notre combat se place dans le prolongement du leur.

Oui ! Ce combat de Pierre Semard et de ses compagnons de route est parfaitement d'actualité.

Se souvenir et honorer Pierre Semard, c'est aussi faire acte de volontarisme pour défendre les mêmes valeurs humaines et le même ouvrage pour la paix.

Lui qui a été emprisonné pour avoir combattu la guerre au Maroc, serait certainement atterré de constater à quel point ces idées colonialistes ont peu évolué. Les guerres qui perdurent sur notre planète sont toutes déclarées sous des prétextes fallacieux (religion, terrorisme) alors qu'elles trouvent toutes leurs origines dans des critères financiers, pour servir les marchands d'armes et les firmes qui exploitent les ressources minières (pétrole, gaz naturels, uranium, or, cuivre). Ce sont les véritables motifs des guerres sur le sol afghan, en Irak, au Pakistan comme en Tchétchénie. Ce sont les mêmes raisons qui permettent à l'Etat Israélien de ne pas respecter les résolutions de l'ONU et de placer sous son joug le peuple palestinien.

Les révolutions populaires qui se sont multipliées en Afrique du Nord trouvent leurs sources dans la rébellion contre des pouvoirs dictatoriaux que les Etats d'Europe de l'Ouest et les Etats-Unis ont mis en place pour que le colonialisme économique succède au colonialisme territorial.

Pierre Semard, qui fut assassiné par les nazis et le gouvernement de Vichy, trouverait aujourd'hui un gouvernement français dont l'ex-Ministre des Affaires Etrangères passait ses vacances chez les amis de Ben Ali. Le Premier Ministre a passé les siennes chez Bouteflika, le

conseiller particulier du Président de la République s'est octroyé quelques jours de repos chez Kadhafi, l'ex-Ministre de l'Intérieur est sanctionné deux fois par la justice pour propos racistes et son remplaçant se permet des propos insupportables sur l'inégalité de valeur des civilisations.

Mais il trouverait aussi dans le dernier remaniement ministériel un Ministre de la Défense réputé pour ses propos à caractères homophobes.

Pour ce qui est du Ministre des Transports, les seuls positionnements politiques que nous lui connaissons sont ses amendements en tant que Député de la « droite populaire » visant à aller plus loin que les lois Besson dans la stigmatisation et la chasse aux immigrés.

Oui, Pierre Semard avait une grande lucidité quand il demandait à ses camarades cheminots de poursuivre inlassablement le combat contre le fascisme car celui-ci est toujours sous-jacent et s'alimente de la misère pour en faire son lit.

Camarades, lorsque nous disons que le devoir de mémoire est insuffisant s'il ne s'accompagne pas d'une démarche volontariste pour défendre nos valeurs, c'est que nous savons que la bête immonde prend quelques fois des visages humains pour convaincre ceux qui sont dans la misère que de plus malheureux qu'eux en sont les responsables. Attention, chers camarades, quelques fois les thèses racistes, xénophobes, homophobes, sexistes peuvent pénétrer notre propre camp par ignorance, parce qu'elles sont prononcées dans des discours populistes ou simplement parce que ces thèses inhumaines sont volontairement banalisées.

Nous devons être très attentifs ! La perte de repères historiques et politiques conduit parfois à des dérives graves et il est de notre devoir d'être très fermes sur ces questions-là. Une fois encore, lorsque Pierre Semard explique que l'indépendance syndicale vis-à-vis du politique ne signifie pas neutralité, il fait preuve de beaucoup de perspicacité. J'ajouterai qu'il est essentiel de rappeler quelles sont les valeurs humaines qui constituent les fondements des statuts, de la CGT et de ne jamais les oublier.

Pierre Semard a mené un autre combat qui a du sens, celui de permettre aux salariés d'intervenir dans la gestion des entreprises. C'est bien dans l'esprit de ces fondateurs de notre CGT, que nous menons notre activité syndicale. C'est bien dans ce sens que nous concevons la place et le rôle des CE et du CCE.

- Que ce soit au travers de nos activités sociales axées sur la solidarité pour rendre les vacances et la culture accessibles à tous et non pour servir des multinationales du tourisme et des marchands de soupe par la distribution de chèques en tout genre.

- Que ce soit par la dimension économique que nous donnons à ces instances.

Ce n'est pas neutre si dans la période la presse patronale se plaît à diffuser des articles visant à discréditer cette forme d'intervention des salariés dans la politique économique des entreprises. Au moment où Sarkozy fustige ce qu'il nomme les corps intermédiaires, pointant tout particulièrement les syndicats, comme un fait du hasard, un hebdomadaire à sa solde commet un dossier sur le rapport Péruchon qui stigmatise les organisations syndicales et notamment la CGT en épargnant les organisations patronales. Alors que la CGT exigeait la publication complète de ce rapport et que le Président de l'Assemblée Nationale disait l'avoir enterré, comment ce journal peut-il se permettre d'en publier des passages choisis, sortis de leur contexte pour en faire un dossier à charge contre les organisations syndicales, contre la CGT et contre les CE et CCE en toute impunité ?

Cette intervention des salariés sur les choix des entreprises nous est contestée par l'ensemble des tenants du libéralisme. C'est une conception qui nous est sans cesse disputée par le patronat. Depuis son arrivée à la Présidence de la République, Sarkozy et son gouvernement n'ont eu de cesse de vouloir réformer le code du travail et de supprimer les droits des salariés. Licenciement de grès à grès, abrogation des lois sanctionnant les licenciements boursiers, développement des contrats de travail précaires ont été autant de signes d'allégeance donnés au MEDEF et aux orga-



nismes patronaux. Souvenons-nous : à peine Sarkozy était-il élu que Kessler, alors numéro 2 du MEDEF, lui traçait sa feuille de route en prônant l'abrogation de tous les textes législatifs issus du Conseil National de la Résistance et lui demandant de tourner définitivement la page de mai 68. Sarkozy, son gouvernement et les parlementaires de l'UMP ont travaillé sans relâche pour répondre avec minutie à l'ensemble de ces attentes patronales. A notre tour de tourner la page et de mettre en avant plus que jamais nos exigences sociales.

Je n'irai pas au terme de cette prise de parole sans évoquer l'attitude et les propos du Président de la SNCF sur le territoire américain mais aussi à Bobigny.

Ces discours ont choqué à juste titre de nombreux militants CGT.

Il est scandaleux que Guillaume PEPY soit allé présenter ses excuses aux Etats-Unis pour le rôle tenu par les chemins de fer français dans l'acheminement des déportés vers les camps de la mort sans évoquer la place prise par les

cheminots - et notamment les militants CGT et communistes - dans la résistance française contre l'occupant nazi et le gouvernement de Vichy.

Dans ce domaine aussi, ce sont uniquement des objectifs financiers et le marché de la grande vitesse ferroviaire dans l'ouest des Etats-Unis qui l'ont conduit à prendre de telles positions. Pas un mot pour les 8 938 cheminots morts dans des actes de résistance, pas un mot pour les 15 977 blessés dont nombre d'entre eux furent amputés dans cette guerre de l'ombre, pas un mot pour quelques 2 000 cheminots morts en camps de concentration.

Pas une fois ne fut évoqué le fait que la Deutsch Band et Siemens, tout comme les industriels japonais, eux aussi inscrits dans l'appel d'offre sur ce marché ferroviaire, n'ont jamais eu à s'expliquer aux USA ou ailleurs sur leur rôle dans cette période de l'Histoire.

A-t-on déjà vu, lorsque une entreprise américaine vient s'installer en France ou lorsque Boeing est sur un appel d'offre

dans l'aviation hors de ses frontières, que l'on demande à leurs dirigeants de s'excuser pour le massacre des Indiens, pour l'installation de Pinochet au Chili, pour les massacres de civils commis dans tous les coins du monde du Vietnam à Cuba, de la Colombie au Mexique, de l'Afghanistan à l'Irak? Jamais chose pareille ne s'est déroulée.

A-t-on vu que des comptes soient réclamés aux familles Béthencourt ou Sellière lorsque ces personnes sont allées faire commerce en Amérique.

A travers cette exigence réclamée à la Direction de la SNCF, c'est le service public tel que nous le concevons qui est visé, c'est le statut social des cheminots et l'entreprise publique que nous défendons qui sont dans le collimateur des puissances financières et de certains lobbyings très conservateurs, c'est aussi la place et le rôle de la CGT dans le paysage social en France et à la SNCF qui leur sont intolérables.

Des signes étaient annonciateurs de ces tentatives de révision de l'Histoire.



• Lorsqu'en 2009 la Direction de la SNCF ne s'est pas présentée sous l'Arc de Triomphe pour commémorer la grève insurrectionnelle du 10 août 44.

u Lorsqu'en 2010, le Préfet de Paris a tenté de s'opposer au dépôt de la gerbe de notre Fédération lors de la même cérémonie.

• Lorsque que l'année dernière, les représentants de l'Etat ont tenté de découper les lettres CGT sur la gerbe de notre Fédération et ont volontairement omis de citer la CGT lors du dépôt de celle-ci.

Voilà des actes qui n'ont rien de symbolique et qui nécessitent de notre part une extrême vigilance et surtout de ne rien céder ! Voilà pourquoi nous serons encore plus nombreux le 10 Août 2012 avec un espoir vibrant pour que le Ministre des Transports ne soit plus un leader de la « droite populaire ».

Quand certains nous reprochent de vouloir trop faire de rappel à l'Histoire, faites-leur savoir que lorsque le devoir de mémoire n'est pas respecté et que la transmission des faits historiques n'est pas correctement réalisée, il se trouve toujours quelques révisionnistes qui s'empressent de la déformer pour mieux nous la faire oublier.

Alors OUI le gouvernement de Vichy a mis la SNCF à disposition des nazis pour mener leur funeste dessein. OUI des dirigeants de la SNCF ont fait mettre en marche ces convois de la mort. OUI des femmes, des enfants, des vieillards, des hommes, parce qu'ils étaient juifs, Rom, homosexuels, Cégétistes, Communistes, ont été menés par wagons entiers vers l'horreur des camps de la déportation.

Mais il est interdit d'assimiler l'ensemble des cheminots et surtout ceux qui ont combattu le fascisme, ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté, à quelques diri-

geants zélés obéissant à l'occupant nazi et à ce gouvernement collaborationniste.

Chères et chers camarades, même si elle se présente sous d'autres formes, la criminalisation des syndicalistes et tout particulièrement celle des militants CGT, n'est pas qu'une affaire du passé.

A la suite du mouvement de l'automne 2010 pour une autre réforme des retraites, des camarades cheminots ont été entraînés devant les tribunaux et traités comme de vulgaires criminels parce qu'ils étaient ciblés comme des dirigeants du mouvement social. Encore à l'heure actuelle, comment ne pas se révolter lorsque des syndicalistes sont traduits en justice parce qu'ils refusent que soit fait sur eux des prélèvements d'ADN? Ils sont poursuivis comme des terroristes pour le simple fait de s'être engagé dans les luttes contre la fermeture de leur entreprise, contre la privatisation des autoroutes ou simplement d'avoir assumé leur rôle de responsable syndical CGT.

Alors OUI, chères et chers camarades, honorer la mémoire de Pierre Semard en 2012, 70 ans après son assassinat, n'a rien d'archaïque ou de passéiste comme certains pourraient le laisser penser. Bien au contraire, se souvenir de ce combattant, de ce militant syndical et politique qui nous a fait l'honneur d'être le premier dirigeant de notre Fédération, c'est nous engager à poursuivre les mêmes combats. C'est perpétuer inlassablement cette bataille pour une société plus humaine et plus juste, pour la paix entre les peuples. C'est nous attacher à être très modestement, mais avec lucidité et détermination, ses dignes et fiers héritiers.

Je vous remercie !



Le 07 mars 2012

Il y a 70 ans, les nazis assassinaient Pierre Semard.

Unis par leur statut depuis 1938, les cheminots sont porteurs d'esprit de solidarité et de lutte, valeurs qui, dès l'occupation, structurent de manière prépondérante une conscience de résistance reconnue historiquement et politiquement. Rappelons que notre corporation paya un lourd tribut à la Paix, à l'indépendance et à la Liberté puisque 8 938 cheminots y laissèrent leur vie, 15 977 ont été blessés pour faits de Résistance et 1 157 sont morts en déportation. Le devoir de mémoire et de transmission de la connaissance des faits est indispensable pour lutter contre l'oubli et les révisions de l'Histoire.



Pierre Semard est né le 15 Février 1887. Son père était cantonnier au chemin de fer, sa mère a travaillé comme garde-barrières. En 1898, à 11 ans, certificat d'étude en poche, il commence à travailler pour un notaire dans l'Yonne.

Après avoir occupé divers emplois, notamment à Paris, il entre au chemin de fer en 1912. Il est alors employé à Valence au secrétariat du chef de gare. C'est au contact du monde cheminot que Pierre Semard rejoint l'action syndicale.

Pierre Semard est tombé à Evreux le 07 Mars 1942 sous les balles d'un peloton d'exécution sur décision de l'occupant nazi après une succession de mesures répressives prises à son encontre.





Ses combats, ses actions.

Pierre Semard, homme de Paix. Fondateur parmi d'autres du « comité d'action contre l'impérialisme et la guerre », il anime la lutte contre l'occupation de la Ruhr par les troupes françaises et sera arrêté en 1923, avec d'autres militants, puis incarcéré plusieurs mois.

La même procédure se renouvelle à son encontre en 1927 pour son action contre la guerre au Maroc. Dans un moment où les périls qui pèsent sur la Paix n'ont jamais été aussi lourds, il est des références bonnes à citer et des exemples à suivre.

Pierre Semard était un homme politique attaché à l'indépendance et à la reconnaissance de la spécificité du syndicalisme, prônant l'indépendance entre parti et syndicat, tout en refusant que le syndicalisme, plus largement le mouvement ouvrier, soit subordonné au système capitaliste. Il était soucieux de préserver l'originalité et la spécificité de lutte syndicale et politique dans chaque pays.

1936, le Front populaire triomphe. Pierre Semard en négociant avec Léon Blum, obtient que ce dernier fasse pression auprès des compagnies de chemin de fer pour l'obtention de 21 jours de congés payés et la semaine de 40 heures. Le 1^{er} janvier 1938, lors de la création de la SNCF, Pierre Semard, devient l'un des quatre administrateurs salariés, pour une courte durée. En décembre 1938, il est révoqué de son poste pour avoir appelé à une grève.

Un visionnaire...

Pierre Semard proposait, dès la création de la SNCF en 1937 et dans les mois qui suivirent une réorganisation des réseaux, accompagnée d'une coordination de tous les moyens de transport, dans l'intérêt des usagers et de la collectivité, avec une répartition du trafic en considération du rôle primordial du rail et une égalisation des charges sociales dans tous les transports.

Il n'a cessé de plaider pour l'établissement de solidarités entre les salariés de la route et du rail afin de mieux défendre leurs revendications mais aussi celles des usagers. A cet égard, il aimait rappeler que notre fédération avait à l'époque déposé un projet de statut des personnels routiers dont le contenu était équivalent à celui des cheminots.



Des idées révolutionnaires...

Au moment où la France, l'Europe, le monde sont affectés par les conséquences de la crise du système capitaliste, la lutte pour défendre le concept de service public qui a toujours été au centre de l'action syndicale de la Fédération CGT des Cheminots français prend, une dimension nouvelle. Cette conception du syndicalisme CGT où le fait syndical est indépendant mais pas neutre, donc pas spectateur, est un des héritages de Pierre Semard tout comme l'était son exigence marquée d'harmoniser par le haut les conditions de l'intermodalité dans les transports et de s'opposer à la remise en cause des acquis sociaux, à la détérioration du Service Public, à la fermeture de lignes, en recherchant l'implication des citoyens dans la démarche.

Le combat et l'engagement de Pierre Semard, celui de la classe ouvrière, portés par la CGT et le PCF interdits se retrouvent dans le programme du Conseil National de la Résistance baptisé «Les jours heureux». Ce programme porté par les forces rassemblées de la résistance intérieure et présidé par Jean Moulin, outre le plan d'action militaire pour libérer le pays, prévoyait le programme économique, politique social et démocratique pour la reconstruction du pays. Un pays ruiné par 6 années de guerre mais qui a mis en place sur plusieurs années la nationalisation des entreprises dont les patrons avaient collaboré, (Renault en tête), la création des comités d'entreprise, la création de la sécurité sociale, la retraite par répartition, le retour à la semaine de 40h (abolie par Pétain), la nationalisation du gaz et de l'électricité, le droit de vote des femmes, 3^e puis extension de la 4^e semaine de congés payés, la création du SMIG, des ASSEDICS, du Statut de la Fonction Publique, le prélèvement exceptionnel des hauts revenus financiers, l'augmentation immédiate de 18% des salaires.

...toujours d'actualité

Ces acquis de la Libération constituent toujours un socle social révolutionnaire. Ce n'est pas un hasard, si au lendemain de l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République, Denis Kessler, ancien haut dirigeant du patronat français, vantait la méthodologie du nouveau locataire de l'Élysée : tourner la page de 1945, démanteler progressivement le programme du Conseil National de la Résistance. C'est d'ailleurs de la même manière que Nicolas Sarkozy et l'UMP entendaient tourner la page de Mai 68. Qu'en est-il exactement si ce n'est la remise en cause de la reconnaissance de la section syndicale dans l'entreprise, des droits des salariés par les comités d'entreprise d'avoir un droit de regard sur la situation socio-économique des entreprises ? Les attaques contre les comités d'entreprises et la CGT de ces derniers mois sont loin d'être innocentes et dénuées de stratégie. C'est pourtant ce modèle social solidaire défendu avec vigueur par les luttes qui, parmi toutes les nations capitalistes touchées par la crise, a le mieux amorti ses effets sur les travailleurs.

La fédération CGT des cheminots avec son institut d'histoire sociale et son collectif jeunes organisent le 06 mars 2012, une initiative nationale autour de l'héritage de celui qui fut le secrétaire général de notre fédération et le lien entre le programme du Conseil national de la résistance et l'actualité revendicative de la période.

300 jeunes cheminots syndiqués ou non syndiqués sont attendus à Montreuil le 06 mars prochain dans le cadre de cette journée de débat.

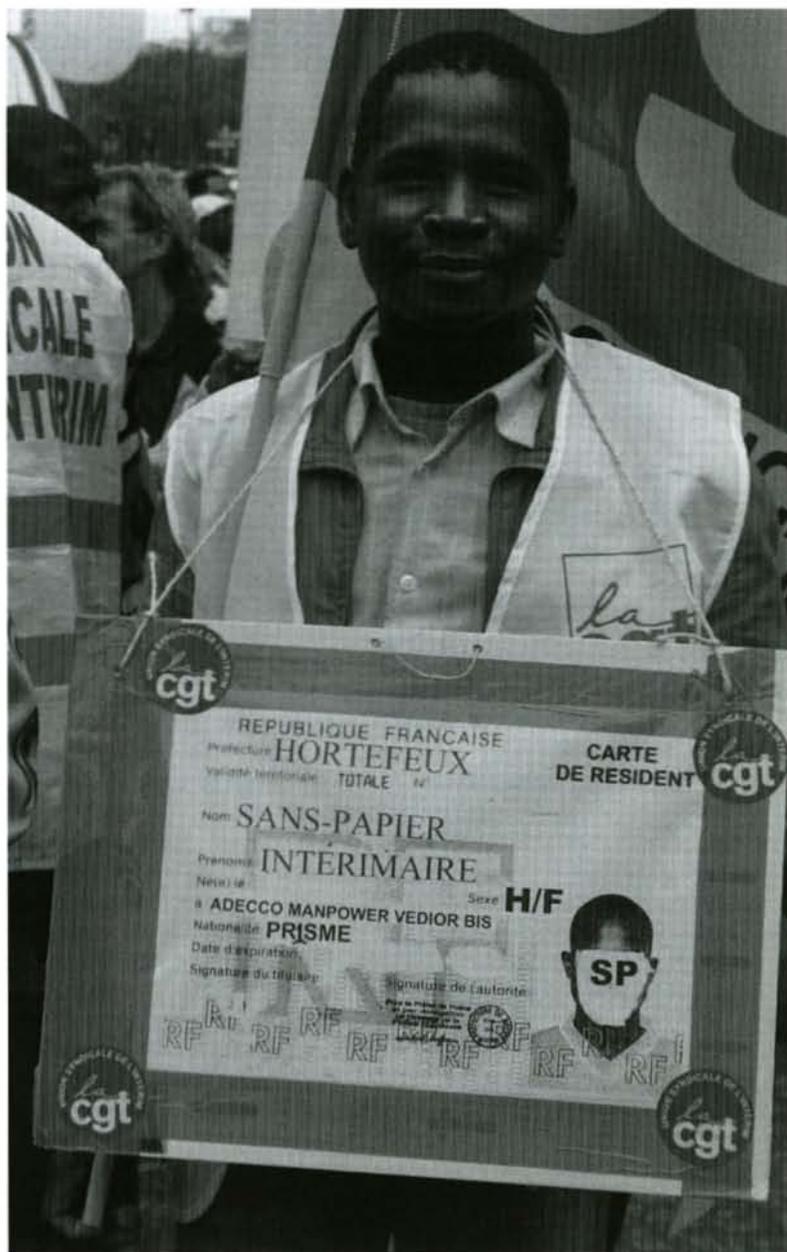


L'extrême droite en embuscade

A l'heure où l'extrême droite, avec l'appui de ministres de plus en plus nombreux et leurs serviles relais médiatiques qui ont fait tomber le barrage entre droite républicaine et extrême droite dans le pays, fait ressurgir auprès de l'opinion publique, des idées nauséabondes, la CGT s'est engagée dans un combat intransigeant contre les idées véhiculées par le FN. Ce parti ultra-libéral, raciste et xénophobe est l'ennemi des travailleurs : sa conception du syndicalisme se puise dans la charte du Travail de Pétain, ses militants s'en prennent physiquement aux grévistes et aux militants ouvriers, Le Pen elle-même fustigeait les manifestants en octobre 2010 demandant au gouvernement que « la tolérance zéro s'applique à tous les émeutiers ». Le but de l'extrême droite est clair et le même qu'à sa création : diviser les travailleurs et le peuple pour mieux servir les riches. Les formations politiques dont est issu le FN ont toujours défendu, à l'inverse de la CGT, les guerres coloniales et le néo colonialisme.

La CGT, de son origine à aujourd'hui, c'est l'internationalisme, la solidarité entre travailleurs de toutes origines, une vision du monde structurée par le clivage de classe et non celui des frontières nationales. La CGT et ses militants sont fiers des luttes menées avec nos camarades immigrés. Nous sommes fiers d'être le syndicat qui a porté à sa direction Henri Krasucki, métallo né en Pologne, déporté par les nazis pour actes de résistance dans son pays d'accueil. Nous sommes fiers d'être le syndicat qui a compté parmi ses membres Missak Manouchian, métallo arménien né en Turquie, mort avec ses camarades immigrés de l'Affiche rouge pour libérer la France de l'oppression nazie. Nous sommes fiers et nous revendiquons d'être un syndicat qui a toujours organisé les travailleurs migrants, qui a toujours compté dans ses rangs des salariés venus de tous les continents.

La CGT entend bien amplifier le débat avec les salariés, les cheminots, sur la nocivité de son programme et des risques encourus.



Nous sommes les dignes héritiers des idées et des combats de Pierre Semard. Sachons affirmer notre fierté d'être guidés par son courage et ses convictions.

Le 07 mars 2012, des commémorations du 70^e anniversaire de l'assassinat de Pierre Semard auront lieu sur l'ensemble du territoire à l'initiative de la CGT.

Le syndicat CGT de vous invite, le 07 mars 2012, à la cérémonie de commémoration à à h

QUI ÉTAIT PIERRE SEMARD ?

Origines et personnalité

Un Bourguignon, né à Bragny-sur-Saône le 15 février 1887. Son père est employé par le PLM (Paris-Lyon-Méditerranée) à la voie et sa mère garde-barrières à Villeneuve-sur-Yonne où Pierre accomplira sa scolarité. Muni du certificat d'études à 13 ans il se rend à Paris. Après une succession de «*petits boulots*» (vendeur de journaux, débardeur aux halles) et un apprentissage de charcutier puis garçon de courses chez un notaire à Villeneuve, il fut engagé volontaire pour 3 ans dans l'armée.



Maison natale de Pierre Semard à Bragny-sur-Saône - IHS CGT cheminots.



Bagnols, rue de la gare - IHS CGT cheminots.



Congrès national CGT, Lyon du 15 au 21-09-1919 - IHS CGT cheminots.



Pierre Semard, enfant - IHS CGT cheminots.



Pierre Semard, militaire - IHS CGT cheminots.

Un jeune homme très occupé, aimant la vie et les loisirs, il participe à des courses de vélo, pratique la natation. Bon danseur, il met son talent en pratique dans les fêtes et les bals du dimanche. Sa soif de connaissances, sa volonté de comprendre le monde, son souci de combler une scolarité trop courte le conduisent à mettre à profit ses trois années d'engagement militaire pour lire, notamment les encyclopédistes. Il continuera avec Marx, Lénine et les écrivains socialistes français. Bon orateur, c'est cependant dans le mode écrit qu'il exprime le plus fortement ses convictions, ses arguments et ses réflexions.



Pierre Semard, cheminot au PLM - IHS CGT cheminots.

Il fit ses premiers pas de cheminot du PLM à Bagnols-sur-Cèze dans le Gard puis à Valence, d'abord au secrétariat du chef de gare, ensuite versé au service des trains en raison de ses activités syndicales : il crée des syndicats chez les cheminots et dans les entreprises de la Drôme. C'est là qu'il exerce ses premières responsabilités, à Valence notamment où il adhéra au parti socialiste et à la CGT en 1916, rejoignant dans le syndicat la minorité révolutionnaire hostile à la politique d'Union sacrée.

C'est la guerre ! D'abord mobilisé sur place, son statut militaire est modifié en novembre 1918 où il est envoyé à la frontière belge, en dépit de la naissance de son 3^e enfant. Sa femme meurt en mars 1919 de la grippe espagnole : il est donc rapatrié d'urgence à Valence. Dès lors, il va enchaîner les responsabilités. Il se remarie avec Juliette Contier qui partagera ses engagements.



Section des chemins de fer de Campagne - Gare de Libramont, Belgique. (PS de g à d 3^e en haut) - IHS CGT cheminots.



Pierre Semard avec sa femme Juliette - IHS CGT cheminots.



Pierre Semard aux sports d'hivers au chalet de la CGT (actuel chalet Pierre Semard) - IHS CGT cheminots.

Pierre Semard militaire - IHS CGT cheminots.



Intérieur de la gare de Valence - IHS CGT cheminots.

DU CHEMINOT ORDINAIRE AU MILITANT LÉGENDAIRE

Son parcours militant

Il devient cheminot, comme son père et sa mère à une époque où les Compagnies de chemins de fer cherchent à recruter des familles avec l'ambition de forger une «grande famille cheminote».

Comme beaucoup de jeunes de son époque qui ont tenu plusieurs emplois avant le service militaire, le temps du mariage venu, on se fixe dans un emploi stable : les chemins de fer offrent cette sécurité, à défaut d'une bonne rémunération ; au cœur d'une des activités les plus modernes de cette époque.



Affiche CGT (1913) - IHS CGT cheminots.



Affiche CGT du 1er mai 1936 - IHS CGT cheminots.



Défilé de grévistes à Vizille le 4 mars 1920 - IHS CGT cheminots.

La première guerre mondiale le marque, comme tous les jeunes cheminots de sa génération dont beaucoup sont mobilisés à leur poste de travail. Elle favorise l'engagement dans le syndicalisme et la vie politique : ce sera le cas de Pierre Semard. À la sortie de la guerre, les grèves de 1920 décuplent son engagement militant pour mobiliser, pour diffuser les idées d'un syndicalisme révolutionnaire et pour convaincre de ne pas s'enfermer dans des revendications qui isolent les salariés les uns des autres.

Il connaît un premier grand tournant dans sa vie syndicale et politique avec son élection en juin 1921 comme secrétaire général de la nouvelle fédération des cheminots CGT et après un changement de majorité en faveur des révolutionnaires. Syndicaliste cheminot pour l'essentiel, il s'implique fortement dans les débats avec la confédération qui refuse de reconnaître la fédération qu'il dirige. En conséquence, il est conduit à jouer un rôle grandissant dans la fondation de la CGT-U (U pour unitaire) dont il devient rapidement un leader.



Congrès de Tours - IHS CGT cheminots.

Il est parmi les militants qui prônent l'adhésion de la CGT-U à l'ISR (Internationale Syndicale Rouge), liée à l'internationale communiste (IC), en opposition aux libertaires anarcho-syndicalistes. Membre du comité central du PCF (janvier 1924) il en devient le secrétaire général peu après : le premier secrétaire général ouvrier. Renouant avec le syndicalisme en 1933, il redevient secrétaire général de la fédération CGT-U des cheminots (juin 1934) jouant un rôle essentiel dans le mouvement de fusion entre syndicats locaux et de réseaux puis des 2 fédérations CGT-U et CGT. Il œuvre ensuite à la réunification confédérale (1936.)

À la création de la SNCF (1937) il participe au Conseil d'Administration parmi 4 responsables syndicaux, tout en étant l'artisan d'un syndicalisme fort et respecté (renforcement, formation), responsable (propositions, action, négociation), inscrit dans la stratégie de rassemblement populaire. Les divisions au sein du bureau fédéral se multiplient sur fond de changement de perspective avec la fin du Front Populaire, la montée des fascismes et de l'anticommunisme. Pierre Semard ainsi que ses camarades (ex CGT-U) sont exclus de leurs fonctions dirigeantes de la fédération.

Suivent alors son arrestation (octobre 1939), la prison jusqu'à son assassinat par les nazis le 7 mars 1942.

L'image du héros s'impose alors.



DE PLAIN PIED DANS L'HISTOIRE

Un itinéraire singulier dans la 1^{re} moitié du 20^e siècle

Militant de dimension nationale et internationale, il est de ceux qui ont façonné durablement le paysage syndical et politique de la France.

Son parcours rencontre l'histoire du mouvement ouvrier français, les luttes sociales, l'évolution de la gauche, la naissance du parti communiste, les grands événements internationaux liés au communisme et au syndicalisme international et les deux guerres mondiales qui ont marqué le 20^e siècle.

Il contribua à la formation d'un syndicalisme de masse et de luttes : quand il adhère à la CGT, celle-ci est tout juste adolescente (née en 1895), en construction. Elle est en recherche, des formes d'action comme du fond de ses orientations et revendications. En majorité influencée successivement par les thèses anarchistes puis réformistes, marquée par son ralliement à l'union sacrée.

L'union sacrée c'est : la France unie contre l'Allemagne ; les peuples lancés dans la bataille ; l'appel du secrétaire

général de la CGT au patriotisme de la classe ouvrière invitée à une participation sans faille à l'effort de guerre. Une minorité influente ne partage pas cette vision et prône un syndicalisme révolutionnaire s'inspirant de la tradition française et de la révolution russe en cours. C'est le cas de Pierre Semard qui dénonce la collaboration de classe. Avec d'autres tels Gaston Monmousseau et Lucien Midol, ils défendent l'efficacité des grèves pour soutenir les revendications et dénoncent les compromissions politiques et patronales.

Il œuvra à la constitution d'un mouvement communiste enraciné dans le monde ouvrier.

Ressentant très tôt la nécessité de l'activité politique, il adhère à la SFIO en 1916 et oriente en 1920 la fédération de la Drôme vers l'adhésion à la majorité qui crée, au congrès de Tours, le parti communiste français.

Il fut directement partie prenante de l'histoire politique nationale.



Congrès fédéral de l'Unité en 1935 - IHS CGT cheminots.



Congrès du Réseau Est - IHS CGT cheminots.

La Tribune des cheminots 11 juillet 1938 - IHS CGT cheminots.



J. Jarrigion L. Midol R. Liaud J. Crapier P. Semard A. Pérignon A. Jaquet

En charge à nouveau de la fédération des cheminots, CGT-U d'abord et CGT réunifiée en novembre 1935, il l'orienta sous un double engagement : la participation politique au rassemblement populaire et le respect de l'indépendance syndicale. Le soutien au Front populaire, qu'il définit conditionnel et évolutif, en fonction de la réalisation du programme de rassemblement populaire, il veut l'ancrer dans l'union des masses laborieuses organisées syndicalement et réunies politiquement. Rassemblement qui lui paraît seul de nature à sauver la paix.

Pour Pierre Semard, le rassemblement se fait aussi sur les lieux de travail et dans le syndicat. Il prône l'ouverture de la CGT à un syndicalisme de cadres et son élargissement à toutes les sensibilités.

esquisse
d'une histoire
de la CGT

par Jean BRUHAT et Marc PILOTT



Centre Confédéral
d'Education Ouvrière
de la Confédération Générale du Travail

Esquisse d'une histoire de la CGT, 1958
IHS CGT cheminots.



Congrès de Villeurbanne 1936 - IHS CGT cheminots.



Lénine dans son bureau, collection personnelle de Pierre Semard - IHS CGT cheminots.

AUX ORIGINES DE LA CGT-U

L'action revendicative, l'internationalisme



IHS CGT cheminots.

Le militant de l'union et du rassemblement en 1934-35-36 connaissait les failles et les dommages de la division.

La scission avec la CGT d'alors avait germé sur la grève générale de 1920 dont le mot d'ordre de « nationalisation industrialisée » essentiellement de caractère parlementaire, ne s'avéra pas mobilisateur et dont la tactique de lutte initiée par la confédération fut désastreuse. Il fut de ceux qui argumentaient pour convaincre de ne pas s'enfermer dans des revendications qui isolent les salariés les uns des autres.

En 1922, il joua un rôle central dans la constitution de la CGT-U et dans l'orientation syndicale qu'elle prend quant à son rapprochement avec le mouvement communiste. Il y défend d'abord l'autonomie du syndicat puis le principe de coordination entre le parti et le syndicat.

Les premiers pas de la CGT-U se heurtèrent à nouveau aux divisions entre les tenants de l'adhésion à l'Internationale Syndicale rouge (ISR), elle-même liée à l'Internationale Communiste (IC), et ceux qui s'appuient sur la charte d'Amiens pour contester cette adhésion. Pierre Semard plaide pour l'adhésion, jugeant que la CGT-U ne peut rester isolée dans le monde.

Ses responsabilités politiques et internationales dès 1924 mirent un terme à son activité syndicale en tant que telle mais il ne s'en est jamais vraiment éloigné et il fut un des rares à rester membre de la commission exécutive confédérale de la CGT-U durant 15 ans, de 1921 à 1936, date à laquelle eut lieu la réunification.



Délégation CGT-U à l'ISR en 1922. A droite au 1^{er} rang Gaston Monmousseau et Pierre Semard - IHS CGT cheminots.



L'Humanité du 19 juin 1928 - Gallica.bnf.fr



Congrès du PCF à Villeurbanne, janvier 1936 - IHS CGT cheminots.



Congrès CGTU à Saint-Etienne en 1922 - IHS CGT cheminots.

UN HOMME POLITIQUE SUR TOUS LES FRONTS

À l'œuvre dans la construction du mouvement communiste



L'Humanité du 18 mars 1926 - Gallica.bnf.fr



Très vite son action syndicale et politique le conduit sur le terrain international. Ses responsabilités au sein du Parti communiste l'amènent à prendre part au Présidium de l'Internationale communiste à partir duquel il travaille à la question de l'unité syndicale internationale.

En effet, après une entrée au comité central du PCF il en devient secrétaire général à partir de 1924/1925.

Il participe au resserrement des liens entre le parti et la CGT-U. C'est aussi l'époque où se rassemblent au sein du PCF les différentes générations et courants qui vont le constituer ; où des dirigeants syndicaux entrent au bureau ; où s'affirment la démarche d'inscription du PCF dans la vie politique française y compris parlementaire.

Dans de vifs débats sur la ligne classe contre classe, il sera parmi les artisans de la tactique de front unique de tous les travailleurs, ne rejetant pas des alliances avec les socialistes.

Dès 1925, contre la droite et les expressions démagogiques des slogans fascistes il opposa la défense des libertés républicaines et se fit le promoteur de «propositions d'actions communes et de soutien à un gouvernement cartelliste ou socialiste qui travaillerait réellement sur la base suivante :

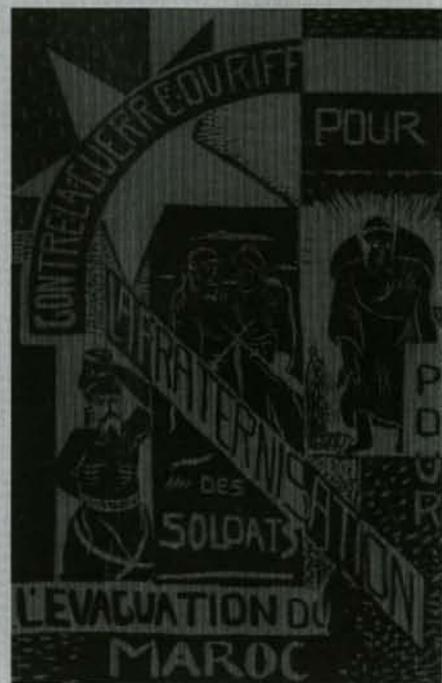
- prélévement progressif sur le capital et solution de la crise financière aux frais des gros capitalistes ;
- paix immédiate au Maroc et en Syrie
- lutte effective contre le fascisme, notamment par le désarmement et la dissolution des ligues».

Pendant cette période, il inaugure de nouveaux modes de fonctionnement, plus collectifs, plus autonomes, mieux insérés dans la société, plus impliqués dans les institutions républicaines ;

Il défend un projet de réorganisation du journal l'Humanité pour assurer son développement et en faire un journal qui «attire l'œil de l'ouvrier».

Dans un climat de confrontations au sein des instances internationales et dans le Parti, Pierre Semard affronta le débat avec distance, réflexion et critiques personnelles.

De retour à la vie syndicale à partir de 1933, il fut aussi conseiller général de Drancy, de 1935 à 1939.



Affiche contre la guerre du Rif (1925-1926) - IHS CGT cheminots.



Carte de circulation de P. Semard de 1939 - IHS CGT cheminots.



Pierre Semard avec Frachon et Monmousseau en 1936 - IHS CGT cheminots.



Ceux que la Droite nommait «Les hommes au couteau entre les dents» en 1920 - IHS CGT cheminots.

INDIGNÉ, ENGAGÉ, COMBATTANT TOUJOURS

Un meneur éclairé qui vit avec son temps



L'Humanité du 11 février 1934 - Gallica.bnf.fr

Ses origines modestes, ses débuts professionnels divers ont forgé sa conscience de classe et son regard critique sur la société d'alors. Mais c'est la 1^{re} guerre mondiale qui aura cristallisé son esprit de révolte et ses indignations.

Et c'est à nouveau la guerre en gestation (celle de 39/45), la montée des fascismes, la situation en Espagne qui vont étayer la dernière partie de son parcours et motiver ses engagements.

Entre temps, Pierre Semard aura été un meneur éclairé, avec un certain talent pour imposer ses vues ; avec aussi des incertitudes, laissant de côté parfois ses convictions par esprit de discipline et par fidélité à ses engagements fondamentaux de jeunesse.

Ses lectures le marquèrent durablement et accompagneront un autre type d'engagement : le travail théorique auquel il se soumet, qu'il recommande sans cesse à ses camarades et qu'il restitue dans de nombreux écrits.

Son parcours fut celui de combats et de confrontations, sur les terrains de l'internationalisme, du rassemblement, de l'unité syndicale, de l'action syndicale en faveur des revendications, de la solidarité, des libertés républicaines. Il s'impliqua personnellement dans la nationalisation de la SNCF dont la forme et le fond ne lui conviennent pas mais où, fidèle à ses convictions, il va s'efforcer d'associer promotion du monde du travail et développement d'une entreprise publique. Ses interventions au CA de la SNCF sur l'harmonisation des conditions de concurrence, les solidarités entre les salariés de la route et du rail, la réorganisation des chemins de fer, la prise en compte des usagers illustreront le syndicalisme de proposition, d'action et d'intervention dans la gestion qu'il veut promouvoir.

Dans le même temps, il poursuivait son engagement en faveur de l'éducation syndicale et proposait la création de bibliothèques, l'organisation de soirées théâtrales, de visites de musées, d'excursions éducatives...

Ses dernières années, qu'il passe en prison, il les mit à profit entre autre pour actualiser et compléter de ses nouvelles appréciations, l'histoire de la fédération des cheminots qu'il avait écrite quelques années plus tôt.



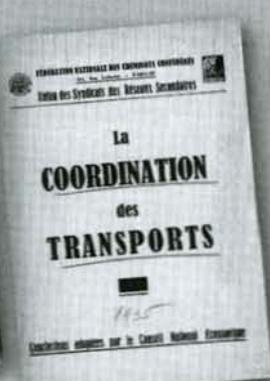
Manifestation du 6 février 1934 - IHS CGT cheminots.



IHS CGT cheminots.



Pierre Semard à la maison de l'Orphelinat à Avernès en 1939 IHS CGT cheminots.



UNE VIE JALONNÉE DE RÉPRESSIONS

Sanctions, révocations, emprisonnements

Dès ses premiers engagements dans l'activité syndicale à Valence, Pierre Semard fut sanctionné par un retrait du secrétariat du chef de gare pour être versé au service des trains. Puis vint une 2^e sanction plus insidieuse avec le changement de son statut militaire et son affectation le 15 novembre 1918 à la frontière belge. Suite à la grève de mai 1920 qu'il anima sur le réseau PLM avec Lucien Midol (élu secrétaire général de la fédération CGT-U en 1924), il fut révoqué (de même que sa 2^e épouse employée au télégraphe à Valence). Pour subvenir aux besoins de la famille, il devint gérant de la coopérative des cheminots.



Prison de La Santé, Paris - Marville.



Prison de Bourges - DR.

Représentant la CGT-U à la conférence d'Essen en Allemagne (janvier 1923) pour tenter d'empêcher la réoccupation de la Ruhr, il fut arrêté à son retour (ainsi que beaucoup d'autres délégués) et détenu à la Santé jusqu'en mai. Ce fut là son 1^{er} séjour en prison : ce ne sera pas le dernier.

Opposé à la guerre du Rif (Maroc), il est de nouveau arrêté, d'août 1927 à janvier 1928, au nom de la loi contre les menées anarchistes et emprisonné, toujours à la Santé, avec 12 autres dirigeants communistes.

Pour avoir signé les tracts appelant à la grève du 30 novembre 1938, il fut démis de ses fonctions au CA de la SNCF, ainsi que Jean Jarrigion l'autre secrétaire de la fédération CGT unifiée des cheminots. Pierre Semard fut traduit devant le conseil de discipline, rétrogradé à son emploi de début (facteur aux écritures) et muté à Loches (Indre et Loire) où il fut arrêté, le 20 octobre 1939 sous l'accusation de détournement de fonds : il avait demandé au trésorier (Raymond Tournemaine) de bloquer en banque les cotisations des adhérents. L'accusation fut ensuite requalifiée en infraction au décret du 16 septembre 1939 qui avait dissout le PCF.

Pour faire bonne mesure, la SNCF le révoqua une 2^e fois ! Emprisonné à nouveau à la Santé puis transféré à Fresnes le 9 mai 1940, il fut incarcéré finalement à Bourges pendant 18 mois. Début 1942, alors que sa condamnation était arrivée à son terme, il fut transféré au camp d'internement de Gaillon puis le 6 mars à la prison d'Evreux et fusillé le lendemain comme otage à la demande des autorités allemandes.



La maison hantée et autres nouvelles de Pierre Semard - coproduction avec la ville de Villeneuve-sur-Yonne - IHS CGT cheminots.



Fiche de Pierre Semard - 118M120/6, Archives historiques de la SNCF, Le Mans.



Prison d'Evreux - DR.

Avant cette fin brutale, chaque jour d'incarcération Pierre Semard a consacré une partie de son temps à des lectures et surtout à l'écriture comme en témoignent la somme de notes, lettres, roman, nouvelles, contes, agenda, études de l'histoire humaine, etc. qui ont été retrouvés. Ces écrits témoignent de son énergie à vouloir échapper à l'incarcération, de sa volonté de résistance et de son besoin constant de comprendre et de transmettre.



Carnet personnel de Pierre Semard IHS CGT cheminots.



L'Exode extrait - Bourges juin 1940 - Pierre Semard - Heures vécues

Quatre heures du matin ! tout est silencieux dans la prison. Je ne dors pas j'attends le départ vers une destination encore inconnue. Mais voici que les verrous grincent ! à aller en route ! - jette en passant un regard. En route ! nous sommes bientôt vingt réunis dans le couloir sombre : vingt sept cotillonniers politiques. Nous nous examinons pour la plupart : nous sommes tous avérés déçus. Nous avons déjà changé ! Ce sont des figures amargées et qu'une barbe de plusieurs semaines rend hirsutes. Nous avons le physique du prisonnier ! Ne sommes-nous pas un troupeau d'hommes traités comme des bestiaux ?

Où nous éloigne de Paris, par ordre d'en haut, sans doute. A Paris nous sommes encore trop près du peuple... Du peuple qui n'a malmené, mouchardé, persécuté ! Ah c'est qu'on redoute toujours l'explosion de sa colère ; on la redoute dans le moment où la situation tourne mal !

Nous voilà vingt sept enchaînés comme des galériens, pressés dans deux cents gardes par des nodules, moustiquiers au poing. Ces hommes sont jeunes : ils nous regardent à la dérobée ; ils ont peur d'un ordre sévère, ils ne doivent pas nous parler... Sans doute leur a-t-on dit que nous étions plus redoutables que des bandes.

En route pour une autre prison, « quelque part en France » selon la formule consacrée !

Le spectacle de la route est devenu affligeant : nous croisons des charrettes gérées sur les côtes, des gens couchés au-dessous dormant encore. On y voit entassés des meubles, de la literie, des cages de volailles. Tout cela paraît avoir été empilé à la hâte, au moment de fuir devant la tourmente... Nous dévancés des camionnettes ou sont entassés femmes et enfants, tous avec de pauvres figures fatiguées, défaits. Ceux-là viennent de Belgique et du nord de la France !

Nous bifurquons sur la route de Bourges. Serait-ce la « quelque part en France » ?

Nous sommes aussi dépassés par de puissantes voitures : voitures de luxe qui postent sur leurs toitures des malles, des matras ! Ceux-là se dirigent vers leurs villas sur des plages à la mode, ou leurs maisons de campagne ! Contrasté terrible avec les malheureuses charrettes et camionnettes qui vont... elles ne savent où, le plus loin possible du lieu de la guerre ! Riches et pauvres sont sur le chemin de l'exode, mais la différence de classe, de situation, se révèle jusque dans le malheur !

Au fronton ces mots : « Maison d'arrêt, de justice et de correction ». Il y manque seulement : Liberté, Égalité, Fraternité. Mais on a peur sans doute que sur cet édifice ils apparaissent trop pour ce qu'ils sont ! Des mots !



UNE PLACE ÉMINENTE DANS LA MÉMOIRE COLLECTIVE

Apprendre de ses engagements
pour forger les nôtres



Obsèques à Paris de Pierre Semard - IHS CGT cheminots.

Tout autant que sa fin tragique, l'estime dont il bénéficiait auprès des militants et des cheminots en particulier lui ont valu des obsèques nationales organisées par le parti communiste, le 7 mars 1945, dont les témoignages écrits ou filmés illustrent le caractère impressionnant. Il fut inhumé au cimetière du Père Lachaise à Paris où ont lieu depuis des hommages réguliers.

Il est ainsi devenu le héros martyr, figure emblématique du mouvement syndical et politique cheminot.

Son nom fut repris et l'est encore aujourd'hui pour de nombreuses rues et places, notamment à proximité des gares dans une centaine de lieux. Le chalet de la fédération à Montroc-le-Planet porte son nom.

Le travail de recherches réalisé par des universitaires avec l'Institut d'histoire sociale des cheminots a permis d'étoffer et de préciser notre connaissance du personnage, complexe, comme dirigeant majeur du monde ouvrier français, personnalité de l'histoire sociale et politique de la première moitié du 20^e siècle.

Le connaissant mieux, c'est toute l'histoire du mouvement ouvrier, et aussi l'histoire de la gauche et des mouvements sociaux que nous redécouvrons autrement.

Pierre Semard agissait avec la préoccupation constante de la transmission et de la formation des militants qu'il engageait à la lecture et à l'étude du mouvement ouvrier.

Dans sa conception de l'émancipation, il associait le savoir et le combat social, l'engagement individuel et l'engagement collectif.

**Il nous reste beaucoup à faire
pour continuer son combat !**

Pierre Semard de Serge Wolkow 2007
IHS CGT cheminots.

Portrait de Pierre Semard par
Fougeron - IHS CGT cheminots.



La Tribune des cheminots
septembre 1944 - IHS CGT
cheminots.



Hotel de ville de Drancy - Congrès fédéral de 1945 - 1^{re} école syndicale du Mans - Cimetière du Père Lachaise en 1972 - IHS CGT cheminots.



Du cheminot ordinaire au militant légendaire. Février 2012 - Conception IHS CGT cheminots

Initiative Jeunes au Camp des Milles

16 octobre 2013 - Aix en Provence

Intervention de Sébastien Godin - Membre du Collectif Fédéral Jeunes



Bonjour à toutes et à tous,

L'initiative de ce jour a été organisée par la Fédération des cheminots et son collectif jeunes afin de poursuivre le travail de mémoire engagé depuis plusieurs années. Rappelons-nous des initiatives déjà réussies, à Châteaubriant en 2011 en hommage aux 27 fusillés pour la plupart des dirigeants de la CGT, des résistants et déportés, en 2012 la commémoration du 70^e anniversaire de la mort de Pierre Semard où nous avons rencontré à cette occasion Georges SEGUY, engagé très tôt dans la Résistance et ancien Secrétaire Général de la CGT de 1967 à 1982, et la dernière en date le 16 avril 2013 avec la visite de l'exposition sur la Résistance en région parisienne durant la seconde guerre mondiale.

Ces rendez-vous, qui ont permis à de nombreux jeunes cheminots de découvrir l'histoire de la CGT et l'engagement de ses militant(e)s dans une période sombre de notre histoire, nous permettent aujourd'hui de nous positionner dans le contexte actuel et nous renforcent dans nos idées pour transformer la société et prendre en main notre avenir.

La CGT s'engage pleinement dans la transmission de faits, d'actions, d'analyses, de valeurs, d'initiatives diverses qui fondent l'histoire du mouvement social, afin de combattre les idées nauséabondes provoquées par la crise du système capitaliste. Les préjugés nationalistes, la xénophobie et le racisme ont pu se renforcer sur le terrain du chômage, de la pauvreté et de la misère.

Certains partis politiques populistes utilisent le contexte économique dans le but d'opposer les hommes et développent des sentiments de haine, d'intolérance et individualistes. Les démagogues qui aujourd'hui se situent sur le terrain de l'extrême droite ont pu prospérer parce qu'ils surfent sur le discrédit des partis politiques qui se succèdent ces dernières années en imposant partout des plans d'austérité.

Partout, les restrictions budgétaires se font ressentir dans les populations, dans les entreprises, pour les salariés. Les services publics n'y échappent pas. A la SNCF, le projet excellence 2020 en est un exemple concret.

Ce plan est bâti sur l'objectif de dégager des profits financiers, au détriment de l'EPIC SNCF, du service public. Cela se traduirait par une augmentation de la productivité et la suppression de nombreux emplois à statut. Gilbert y reviendra dans son intervention de cet après-midi.

La journée d'aujourd'hui a pour double objectifs, d'approfondir notre travail sur le devoir de mémoire, avec ce matin la présentation du camp par un petit film introduction de 20mns, et la visite du camp qui se fera par groupes de 60 afin que chacun d'entre vous puisse bénéficier pleinement des commentaires et de la disponibilité des guides pour répondre à vos questions. Tout cela nous entraînera à la pause déjeuner prévue à 12h30.

Nous reprendrons nos travaux à 14 heures avec une intervention d'Alain CHOURAKI (président de la fondation du camp des Milles) et l'intervention de Daniel

FAURE, secrétaire du CER PACA, qui ouvrira le débat sur le sujet de cet après-midi autour de l'enjeu des élections CE/DP 2014. Si le travail de mémoire nous rappelle des actions, des valeurs, des analyses sur le contexte socio-économique et politique d'une période de l'histoire, il nous engage à transformer l'action revendicative, les élections professionnelles à venir nous entraînent, entre autres, sur les moyens pour le faire.

La place des jeunes est essentielle dans notre capacité à dynamiser, pour mobiliser les cheminots à la réussite de nos actions. Le fort renouvellement des cheminots doit être le moment de donner des responsabilités aux jeunes que ce soit dans notre organisation via les CE de syndicats, sections techniques,... et dans la préparation des futures listes pour les élections DP/CE 2014.

Il est vital de renforcer la CGT. C'est pour cela que les jeunes doivent prendre toute leur place, en s'exprimant sur tous les sujets, que ce soit sur notre activité revendicative ou sur notre vie syndicale. Pour échanger autour de ces nombreux sujets un débat sera ouvert cet après-midi....

Au tour de 15h30, Gilbert GARREL, Secrétaire Général de notre Fédération, prendra la parole devant vous pour ponctuer cette journée riche en émotions à n'en pas douter avec la visite du camp de ce matin et riche aussi de la part des débats que nous allons tenir.

Je vous souhaite au nom de la Fédération CGT des Cheminots, de son collectif jeunes, une très bonne journée !



Initiative Jeunes au Camp des Milles

16 octobre 2013 - A Aix en Provence

Conclusions de Gilbert Garrel
Secrétaire Général



Chères et Chers Camarades,

Nous parvenons à la fin de cette journée et je tiens à remercier l'ensemble des acteurs ayant contribué à sa réalisation et participé à son organisation. Je tiens à saluer particulièrement les camarades de la région PACA, militants du Secteur et des Syndicats comme les élus du CER, le collectif Jeunes fédéral, et sans oublier bien-sûr l'équipe du Camp des Milles qui s'est si gentiment mise à notre disposition.

Une telle journée nous emplit de sentiments divers et même contradictoires. Pas un lieu ne nous laisse insensible. Nous passons de l'effroi au dégoût envers ceux qui ont construit, imaginé, mis en œuvre cette horreur humaine, au respect, à la reconnaissance éternelle pour celles et ceux qui ont combattu, qui, au péril de leur vie, ont sauvé

d'autres vies. Nous imaginons la peur, la terreur, les souffrances mentales et physiques vécues par ces enfants, ces femmes, ces hommes internés ici, traités comme des sous-hommes, humiliés, battus, pour être livrés à la cruauté des nazis dans les camps d'extermination. Cela nous tord le ventre, provoque en nous un mélange de colère et de chagrin. Cela nous interroge sur l'être humain. Comment parvenir à un tel degré de méchanceté gratuite envers son prochain ?

Au regard de ces témoignages, de ce mémorial, comment ne pas s'interroger sur ce qu'il se passe encore aujourd'hui dans différents lieux de la planète ? Comment ne pas évaluer et mesurer que la cupidité de l'Homme fait, qu'à cette heure encore, de telles ignominies se produisent et quelques fois tout près de nous ?

Des drames de Lampedusa et au large de Malte, au sort fait par le gouvernement israélien au peuple palestinien. De la souffrance vécue par les populations syriennes, à la famine qui sévit dans la corne de l'Afrique.

Des ouvrières et ouvriers du Bangladesh tués dans l'effondrement de leurs ateliers de textile, aux travailleurs immigrés qui meurent chaque jour sur les chantiers des infrastructures de la Coupe du Monde de football au Qatar.

Des mineurs d'Amérique du Sud à ceux d'Afrique du Sud qui sont soumis à la violence policière quand ils se révoltent pour améliorer leurs conditions de travail et pour une plus juste rémunération de leur tâche harassante.

Et l'énumération pourrait être bien plus longue, Irak, Afghanistan, Pakistan, Tchétchénie, je pourrais faire une liste à la Prévert et malheureusement bien

Ce comité rendrait un rapport annuel, portant d'une part sur les écarts de pension entre les hommes et les femmes, et d'autre part sur les objectifs du système de retraite. Même si ces objectifs font référence à l'équité et à la solidarité, l'objectif principal sera, à n'en pas douter, la viabilité financière du système.

Il est d'ailleurs précisé que le Comité pourra préconiser un allongement de la durée de cotisation (ce qui montre bien que le calendrier figurant à l'article 2 ne sera pas définitif), une augmentation du taux de cotisation tant des régimes de base que complémentaires, ou encore des transferts du fonds de réserve des retraites (2).

Par ailleurs, il est précisé que ses propositions ne pourraient avoir pour effets de baisser le taux de remplacement ou d'augmenter les cotisations au-delà d'un plafond.

Cet article est très important.

Il confie le pilotage stratégique à un comité d'experts et subordonne à ce dernier les représentants des assurés sociaux. Même le Parlement se trouve dans une certaine mesure placé sous la tutelle de ces experts. C'est un déni de démocratie !

Sa compétence s'étend à l'ensemble des régimes, y compris les régimes complémentaires gérés paritairement.

C'est l'amorce d'un pilotage automatique de l'ensemble du système de retraites (qui caractérise les projets de réforme systémique), et ce d'autant plus que la référence dans le même article à un plafonnement du taux de cotisation nous fait basculer dans la logique de la cotisation définie qui caractérise plusieurs réformes étrangères à commencer par les comptes notionnels suédois.

3 - Le report de la revalorisation des pensions au 1er octobre

Le gouvernement a annoncé qu'il renonçait à la préconisation du rapport Moreau tendant à désindexer les pensions de retraite.

Mais en même temps, il reporte, du 1^{er} avril au 1^{er} octobre, la date de revalorisation des pensions.

Cela signifie dans la pratique que les pensions seront gelées pendant dix-huit mois, et cette perte de pouvoir d'achat ne sera jamais rattrapée. En réalité, ce n'est rien d'autre qu'une désindexation déguisée ! La gravité de ses effets peut être mesurée par l'importance de l'économie qu'en attend le gouvernement : 600 millions € en 2014 et 1,4 milliard € à l'horizon 2020.

Le gouvernement a annoncé que cette mesure épargnerait les petites pensions. C'est faux ! Les retraités dont la pension est portée au minimum contributif (ce qui est le cas de 40 % des nouveaux retraités) seront augmentés comme les autres au 1^{er} octobre.

Seuls les bénéficiaires de l'ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées), l'ancien minimum vieillesse (qui est un minimum social qui vient compléter les ressources des retraités dont le foyer a des ressources très faibles, qui est récupérable sur héritage, et qu'il ne faut donc pas confondre avec le minimum contributif) seront augmentés le 1^{er} avril, comme les bénéficiaires de pensions d'invalidité.

(2) Actuellement et depuis la réforme de 2010, le Fonds de réserve des retraites verse tous les ans 2,1 milliards € à la CNAV sans avoir des ressources nouvelles. Comme le projet de loi ne prévoit pas d'affecter des ressources propres au FRR, cette disposition signifie que ce dernier serait vidé plus vite.

en Grèce avec l'Aube Dorée, ou en Italie et au Portugal avec la percée des partis populistes.

La responsabilité politique de ceux qui poursuivent dans les choix libéraux est immense. Casse des Services Publics, de la protection sociale de santé et de retraite, des droits familiaux et sociaux, accès de plus en plus difficile au logement comme aux besoins élémentaires et dans le même temps, poursuite dans le sens de la logique consumériste sont autant d'ingrédients qui nous entraînent vers le recul idéologique et le repli nationaliste.

Pour accompagner leur stratégie, ils créent les oppositions et les divisions. Les jeunes contre les retraités, les salariés contre les privés d'emploi, le secteur public contre le privé, les Français contre les immigrés, la campagne contre la ville, le cœur de ville contre les banlieues, chaque division, chaque opposition citoyenne renforce leur pouvoir.

C'est bien cette prise de conscience qui doit forger notre conviction à travailler l'unité et la convergence des forces pour nous attaquer au cœur du problème : c'est par le plein emploi, des salaires décents, des services publics de haut niveau que nous construirons une société juste, solidaire et fraternelle dans toutes ses dimensions.

Cela m'amène naturellement à notre action syndicale et à la construction du rapport de force sur le plan interprofessionnel et au sein de notre périmètre d'intervention plus particulier.

Le gouvernement actuel, celui qui avait promis le changement en 2012, a présenté au Parlement français une loi sur les retraites qui prolonge celles de 1993, 2003, 2008 et 2010 écrites par la droite.

La mobilisation contre cette réforme n'a pas suffisamment agrégé pour faire reculer les ministres et députés de la majorité. La division syndicale, mais aussi le manque de force du mouvement social, ne permettent pas d'inverser la donne pour le moment. Il n'y a aussi pas suffisamment d'engagement pour ancrer les revendications au plus près des salariés dans les entreprises.

Pourtant, nous le savons, gagner sur un système de protection sociale solidaire et sur la retraite par répartition ne peut passer que par un élargissement de l'as-

siette des cotisations. L'emploi et l'augmentation générale des salaires sont les facteurs essentiels pour équilibrer financièrement les caisses de la Sécurité Sociale. Mais dans cette période où tant de salariés vivent sous la menace d'un plan social ; il y a une espèce de retenue à revendiquer de meilleurs salaires, des emplois, et donc de meilleures conditions de travail. Pourtant, c'est par les salaires et l'emploi que l'on relancera le moteur de l'économie et la croissance.

La bataille sur la protection sociale de santé et de retraite ne s'arrête pas, ni aujourd'hui, ni demain. Ce combat que nous menons est un combat de société qui doit se poursuivre inlassablement. Je vous le dit et le répète, à vous la jeunesse, cet acquis social qui fut imaginé pendant la guerre et mis en œuvre dès la fin du conflit en 1945 par le Conseil National de la Résistance, doit être le fil conducteur de notre activité syndicale. Le patronat qui servait majoritairement le gouvernement de Vichy et l'Allemagne nazie, n'a jamais admis les acquis sociaux de cette période de notre histoire.

Depuis, il n'a eu de cesse de les contester et de les remettre en cause. Chaque occasion est la bonne pour qu'ils travaillent à réduire nos droits sociaux. C'est pourquoi nous devons nous former, nous forger, pour mener la bataille idéologique qui sévit actuellement. Le travail n'est pas, n'a jamais été et ne sera jamais un coût. Le travail est une richesse, cette définition est inaliénable.

Par contre, le capital, qu'il s'agisse des intérêts usuriers exigés par les banques, l'argent englouti dans la spéculation ou les dividendes exorbitants versés aux actionnaires, voilà ce qui pèse sur les investissements productifs, sur les salaires, l'emploi, la protection sociale et la santé des salariés.

Le patronat bénéficie de 200 G € chaque année d'exonérations d'impôts et de cotisations. Une grande partie de cet argent ne sert pas la croissance et l'emploi. Comme ils n'en n'ont jamais assez, le gouvernement leur accorde 20 G € supplémentaires en crédit d'impôt, sans contrepartie. Mais Pierre GATTAZ, le nouveau patron du MEDEF, réclame 100 G € de plus, en exonérations, tout cela au nom de la sacro-sainte com-

pétitivité. Ce qui est navrant, c'est que pour l'instant, ce sont les patrons qui ont le rapport de force. Il suffit que les oiseaux de mauvais augure, qu'ils soient des aigles, des pigeons ou des poussins, froncent les sourcils et grognent un peu pour que le gouvernement cède à leurs attentes. Nous l'avons vu encore ces derniers jours, quand le Ministre des Finances a reculé sur la taxation des excédents bruts d'exploitation.

Dans le même temps, alors que les militants syndicaux sont traités comme des voyous pour faits syndicaux, rien n'est reproché aux patrons routiers qui bloquent les autoroutes ou jettent des œufs et des insultes aux CRS pour s'opposer à la Taxe Poids Lourds.

Je profite de cet instant pour vous rappeler que nous devons être très nombreux le 5 novembre prochain à Roanne pour soutenir nos 5 camarades qui comparaissent devant le Tribunal pour avoir refusé qu'on leur impose un prélèvement d'ADN.

Il est inacceptable que l'action syndicale soit assimilée à de la délinquance et nous devons nous mobiliser pour refuser cette injustice.

Non seulement ce gouvernement a rejeté toute loi d'amnistie envers les syndicalistes, mais il poursuit les méthodes initiées par Sarkozy et sa bande. C'est intolérable !

J'en viens maintenant à un autre combat qui nous touche de plus près, celui de l'avenir du Service Public SNCF et de notre entreprise publique historique.

Dans ce domaine également, ce lieu chargé d'histoire me force à quelques rappels.

Avant la SNCF c'était des compagnies privées qui détenaient la gestion et l'exploitation du réseau ferré. Comme ces compagnies étaient au bord de la faillite et incapables de répondre au développement industriel de notre pays, des dirigeants politiques progressistes ont pris la décision courageuse de réunifier le système ferroviaire et de créer, le 1^{er} janvier 1938, la SNCF en faisant une société nationale détenue à 51% par l'Etat. Pierre Semard, Secrétaire Général de la CGT Cheminots, s'est largement investi dans ce projet.

45 ans plus tard, alors que la convention ayant créé la SNCF arrivait à son terme, ce sont d'autres dirigeants politiques, tout autant progressistes qui ont fait voter la création, le 1^{er} janvier 1983, de l'EPIC SNCF, 100% public. Là aussi, la CGT de l'époque a joué un rôle important pour gagner sur le champ revendicatif. 30 ans plus tard, après être passé par l'étape calamiteuse de la création de RFF en 1997, une nouvelle réforme est engagée par le Gouvernement actuel.

Le projet de loi doit passer en Conseil des Ministres aujourd'hui. S'il reste en l'état, ce projet de loi ne répond en rien à nos attentes. Le passage de 2 EPIC à 3 EPIC autonomes ne constitue pas la réunification annoncée par le Ministre le 30 octobre 2012. Ce texte ne prévoit rien en matière de désendettement du système ferroviaire. Pourtant, chacun s'accorde à dire que les intérêts versés chaque année au titre de la dette constituent l'essentiel des freins à la régénération et au développement du réseau. De plus, les annonces faites ne nous laissent aucun doute, c'est par la productivité, la sous-traitance, l'externalisation de charges, la régression de nos droits sociaux que les Ministres et la Direction entendent trouver 1,5 à 2 G€ par an pour stabiliser la dette. Vous l'admettez, en l'état, cette réforme est inacceptable. Nous allons être assaillis par une déferlante médiatique pour vendre cette réforme aux usagers et plus largement aux populations.

PEPY et RAPOPORT mènent déjà en interne une grande campagne de communication. Pire, pour avancer en force, ils tentent de mettre en place la réforme avant le débat parlementaire et la validation de la loi. Ils créent illégalement le GIU et désignent 11 directeurs de territoire plus Monsieur RAMETTE en IDF. Guillaume PEPY promeut son projet « Excellence 2020 » et Jacques RAPOPORT va présenter un autre schéma « Réseau 2020 ». Ils travaillent les dirigeants de l'entreprise pour en faire les militants politiques de leurs ambitions.

PEPY fait de l'enfumage dans et hors de l'entreprise mais dans les faits, il construit sa structuration en holding, qu'il a toujours en tête de réaliser pour se placer en concurrence avec la DB et se partager le marché de la mobilité en Europe. PEPY se moque du Service

Public comme de sa première chemise. Sa seule ambition, et il ne la cache pas, c'est d'être à la tête d'un grand groupe international de mobilité et de faire du business. La SNCF lui sert à la fois de vitrine et de couverture pour investir dans des filiales de droits privés en France et à l'étranger. Le texte de loi, tel qu'il est conçu aujourd'hui, correspond parfaitement à ses objectifs. Pour l'instant, G PEPY tient le stylo et F.Cuvillier porte la loi.

Il est impératif de faire mesurer aux cheminots et plus largement à la population que c'est l'avenir de l'entreprise publique et du Service Public national qui se joue dans les mois à venir. Il est important de faire comprendre aux cheminots que c'est le statut du personnel et l'ensemble de nos droits sociaux qui sont en jeu.

Si le 09 octobre, la CGT a pris ses responsabilités et à appeler à la grève dans le cadre d'une action européenne contre le 4^e paquet ferroviaire, c'est que nous avons pris conscience que le projet de loi gouvernemental prépare un éclatement de l'entreprise publique et la généralisation de la concurrence à tous les trafics à très brève échéance. 2019 c'est demain.

C'est dans cette bataille idéologique et structurelle que la Fédération CGT a avancé une proposition complète de réforme. D'abord, parce qu'une réforme est indispensable, le système actuel n'a jamais été efficace et les choses s'aggravent chaque année. Mais la CGT a fait la démonstration que, sans déroger aux règles en vigueur, nous pouvons réunifier le système au sein d'une seule et même entreprise publique, la SNCF. Que nous pouvons nous défaire d'une bonne partie de la dette sans grever le budget de l'Etat. Que nous pouvons financer l'ensemble des travaux indispensables pour rénover et développer le réseau. Que nous pouvons préserver et même améliorer nos droits sociaux et les étendre, pour une grande partie, à l'ensemble des salariés du secteur.

Mais pour cela, il faut que la SNCF se recentre sur ses devoirs prioritaires à savoir offrir à la Nation un service public de qualité et sûr. Il faut que les filiales du Groupe ne soient présentes qu'en complémentarité avec le transport ferré public et non en concurrence.

Il faut surtout que la Direction s'inscrive en rupture avec la structuration par activité pour aller vers une organisation par métier au service de toutes les activités implantées au plus près des besoins dans les territoires.

Il faut enfin des services communs et transverses de proximité pour garantir l'efficacité des missions de transports publics que la SNCF doit à la Nation.

Ce sont les propositions CGT que nous vous demandons de porter dans et hors de l'entreprise. Ce projet CGT, « la Voie du Service Public », doit devenir notre bien commun, c'est notre arme la plus efficace pour convaincre les cheminots à s'engager avec lucidité et détermination dans le combat qui s'ouvre à nous.

J'en appelle à vous, jeunes syndiqués, militants, pour que ce combat syndical soit notre objectif partagé afin de garantir l'avenir de la SNCF, celui du Service Public ferroviaire, votre avenir.

Dans ce contexte difficile, chaque lutte, du local au national, qui permet de gagner des embauches à statut au Cadre Permanent, de faire progresser nos droits sociaux en matière de salaire, de protection sociale de santé et de retraite, d'améliorer nos conditions de travail, est un coin que l'on enfonce dans les ambitions de la Direction SNCF et les orientations politiques du Gouvernement. Dans ce domaine, il n'y a pas de petites conquêtes et de plus lorsque l'on mène le combat avec les cheminots et que l'on arrache des victoires sur le terrain revendicatif, dites-vous que vous contribuez à l'unité des salariés et à faire converger nos forces.

C'est à ce niveau-là, dans les ateliers, dans les bureaux, dans les chantiers, dans les salles de prise de service ou dans les foyers des roulants que doivent se mener au quotidien la bataille idéologique et se construire la revendication. Chaque syndiqué doit devenir une arme redoutable sur son lieu de travail car c'est là que se joue la prise de conscience.

Cher(e)s Camarades, les libéraux européens ont la volonté d'éclater les entreprises ferroviaires historiques et d'offrir le transport ferré à l'appétit des marchés et à la sphère financière. Nous connaissons les risques et les conséquences de tels choix politiques. Certains sont peut-être tentés pour se

lancer dans un accompagnement social de ces orientations. La CGT, fidèle à ses valeurs, et à sa conception de la société, a décidé de les combattre mais aussi de mettre en débat des propositions alternatives. Vous mesurez ainsi le sens de notre engagement mais je vous garantis que si chaque syndiqué actif et retraité s'arme méthodiquement pour aller à la confrontation d'idées et s'engage avec détermination avec la rage de vaincre, nous aurons les forces pour gagner.

Vous êtes l'avenir de la CGT, celui de notre Fédération des Cheminots. Vous êtes notre espoir et celui des générations futures.

Il appartient maintenant à chacun d'entre nous de prendre conscience et de faire partager au quotidien nos convictions. Si je m'adresse aussi à vous aujourd'hui c'est parce que cet engagement doit avant tout être celui de la jeunesse. **Au-delà du devenir de la SNCF et de son Service Public National, c'est une conception de la société que j'ai envie de partager avec vous.**

Vous êtes la force militante d'aujourd'hui et de demain. J'aimerais par ces mots vous transmettre la conviction qui m'anime chaque jour.

Je n'ai qu'une seule ambition, c'est que chaque jeune femme, chaque jeune homme que j'ai croisés aujourd'hui soit un futur responsable de notre CGT sur le plan local, régional ou national.

J'espère que vos noms seront sur des listes électorales DP ou CE ou seront mandatés dans des CHSCT par leur syndicat.

Je souhaite que cette journée du souvenir soit aussi pour vous un moment utile à renforcer votre engagement et votre volonté de transformer la société. Comme vous l'avez constaté, dans des moments beaucoup plus difficiles, des femmes et des hommes ont risqué leur vie pour combattre et refuser la barbarie. Il est impossible de pouvoir dire ce que nous aurions fait à leur place. La tentation existe, mais nous n'aurons jamais la réponse. Par contre, si nous souhaitons être leurs dignes et fiers héritiers, posons-nous la question dans l'autre sens, chaque fois que nous sommes confrontés à un problème, à une injustice, à un choix syndical sur le plan stratégique ou politique, qu'auraient-ils fait à notre place ? La réponse formelle à cette question est souvent tout autant difficile mais le simple fait de se la poser nous met sur le chemin de la solution.

Et puis, surtout sachez que bien souvent, les réponses à nos problèmes viennent d'une réflexion collective. C'est pourquoi je souhaite que cette journée soit pour vous riche en rencontres, comme elle l'a été pour moi. Que cette journée nous donne envie de renforcer notre CGT que cela vous incite à proposer la carte d'adhésion à d'autres jeunes pour qu'ils nous rejoignent. Cette question de l'adhésion est majeure parce qu'elle est un élément essentiel dans la construction du rapport de forces. **La CGT a besoin de la jeunesse, elle a besoin de jeunes syndiqués qui s'engagent, qui portent nos valeurs et nos idéaux, qui bâtissent le syndicalisme et le monde de demain.**

Je souhaite que nos syndicats soient des lieux de vie, de rencontres, de réflexions, de fraternité, de convivialité.

Que nos syndicats soient le pare-feu contre l'individualisme, l'égoïsme et la bassesse morale.

C'est tout le sens que la Fédération a voulu donner à cette initiative. Un moment de rencontres, d'échanges, de partage, de respect, de tolérance autour d'un thème et dans un mémorial qui ne peut laisser personne indifférent.

Cette initiative constitue pour la CGT, le 1^{er} temps fort de lancement de la campagne pour les élections CE/DP de mars 2014.

Nous avons souhaité faire ce démarrage de la campagne ici dans un lieu chargé d'histoire avec la jeunesse car ce sont nos deux symboles les plus forts. La CGT depuis sa création n'a jamais failli à ses valeurs et à sa vision de la société, des militants sont morts pour ces idéaux.

N'oublions jamais les 8 938 cheminots morts dans des actes de résistances, les 15 977 cheminots blessés ainsi que les 2 000 cheminots morts dans les camps de concentration.

La CGT ne vit pas dans le passé mais elle s'appuie sur son histoire pour bâtir l'avenir.

La CGT n'existe pas pour elle. Elle existe pour donner à la jeunesse et aux générations futures un avenir meilleur dans une société plus juste, plus humaine, plus fraternelle, plus solidaire.

Vive la CGT, vive la Fédération CGT des Cheminots et vive les jeunes CGT.

Je vous remercie.

DE CET ENDROIT, EN AOÛT ET SEPTEMBRE 1942,
PLUS DE DEUX MILLE HOMMES, FEMMES ET ENFANTS JUIFS
ONT ÉTÉ DÉPORTÉS DU CAMP DES MILLES
AU CAMP D'EXTERMINATION NAZI D'AUSCHWITZ, VIA DRANCY.

RÉFUGIÉS D'EUROPE CENTRALE OU JUIFS DE FRANCE,
ILS ONT ÉTÉ LIVRÉS PAR LE GOUVERNEMENT DE VICHY
AVANT MÊME L'OCCUPATION ALLEMANDE DE LA ZONE SUD.

PARMI EUX, UNE CENTAINE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS.
LE PLUS JEUNE N'AVAIT QU'UN AN.

**GARDONS-EN LA MÉMOIRE.
POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN.**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Fédération CGT des cheminots

Communiqué de presse

LA SNCF VEUT SUPPRIMER 2 453 EMPLOIS EN 2014

Depuis dimanche soir, de nombreuses rédactions propagent une information selon laquelle l'entreprise publique SNCF supprimerait 1432 postes en 2014, objectant à l'opinion publique que cela ne représenterait que 1% des effectifs.

Le chiffre de 1432 suppressions d'emplois, communiqué par la SNCF, est en fait une moyenne utilisée pour masquer la réalité et tromper l'opinion publique.

Car la réalité est moins plaisante. Comme évoqué dans son communiqué transmis à la presse dès le 19 décembre au soir, ce sont 2500 (2453 exactement) nouvelles suppressions d'emplois qui sont programmées dans l'EPIC SNCF entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2014.

Seuls 65% des départs à la retraite seront remplacés.

Dans le même temps, la SNCF encaissera 145 Millions d'euros en 2014 du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) sur le dos de la solidarité nationale pour supprimer des emplois et continuer à dégrader le service public SNCF dû à la Nation ainsi que les conditions de travail des cheminots.

Rappelons que le CICE, que la CGT considère, à juste raison, comme un cadeau au patronat, doit à l'origine, favoriser l'emploi.

La fédération CGT des cheminots poursuivra son action pour que la vérité n'échappe pas à l'opinion publique ainsi que les mobilisations unitaires pour gagner une réforme du système ferroviaire et des moyens qui permettent le développement et la modernisation du service public SNCF.

Montreuil, le 23 décembre 2013

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Confédération générale du travail

FORMATION PROFESSIONNELLE

Une occasion manquée pour élever le niveau de qualification des salariés

L'élévation du niveau de qualification est une nécessité pour les salariés, pour assurer le progrès social, la dynamique de l'emploi et le développement économique.

La lettre de cadrage du gouvernement sur la négociation formation professionnelle était extrêmement précise et contraignante. Elle fixait le principe, les objectifs à atteindre et la durée de la négociation.

Volontairement, pour préparer un projet de loi, d'autres sujets étrangers à l'objet de la négociation ont été mélangés : financement du paritarisme, financement du syndicalisme, représentativité patronale toujours pas tranchée.

La CGT s'est investie dans cette négociation en prenant en compte la nécessité de plus de formation, en faisant le lien entre formation, qualification et salaire.

Notre approche s'inscrit dans le droit fil d'une éducation permanente, d'une sécurité sociale professionnelle à conquérir avec des droits attachés à la personne, opposables et transférables, quel que soit le statut du salarié. Cette problématique a été au cœur des accords précédents, tout comme la mutualisation, notamment pour les salariés des TPE-PME ainsi que la prise en compte de solidarité nécessaire entre salariés dans l'emploi et salariés privés d'emploi. Dans ce cadre, la mutualisation est un acte essentiel.

L'accord soumis à la signature des organisations syndicales proposé par le MEDEF, ne prend que très partiellement en compte les besoins de mutualisation et de sécurisation des parcours des salariés. Il n'assure pas les financements nécessaires, indispensables à leur mise en œuvre concrète.

Les grandes entreprises auront des obligations moindres vis-à-vis des PME-TPE dont elles sont pourtant les principales donneuses d'ordre et utilisatrices.

Le texte crée, de fait, des dispositifs sans garanties de financement. Ils restent donc virtuels.

De l'avis de la Direction confédérale, la baisse des obligations de formation pour les grandes entreprises et des droits dans le texte sans financement ne permettent pas une signature de cet accord par la CGT.

C'est sur cette base que les organisations de la CGT seront consultées.

En tout état de cause, il appartient désormais au législateur de créer les conditions d'un droit effectif visant à l'extension des qualifications et la sécurisation des salariés dans leurs parcours professionnels.

Montreuil, le 19 décembre 2013

TARIFS HIVER 2013/2014
Tarifs valables uniquement sur un séjour famille

LE CHALET PIERRE SEMARD SÉJOUR UNLIMITED



NOUVEAU PACK : SÉJOUR UNLIMITED
Un nouveau pack comprenant la pension complète,
la demi-pension, les meublés + forfaits de skis sur les
domaines de la Vallée + Aiguille du Midi + Mer de glace
RENSEIGNEZ-VOUS



★ **Cheminot CGT/ONCF**

Séjour de 399€ à 490€
7J/7N/6FS* en pension complète

★ **Syndiqués CGT non cheminots**

Séjour de 440€ à 542€
7J/7N/6FS* en pension complète

★ **Exemple de forfait journée**

de 48€ à 56€

★ **Autre clientèle**

Séjour de 504€ à 622€
7J/7N/6FS* en pension complète

*7J/7N/6FS = 7 jours / 7nuits / 6 Forfaits de ski

POUR LES AUTRES PRESTATIONS

et les tarifs enfants appelez
Cathy ou Claude au 04 50 54 00 29



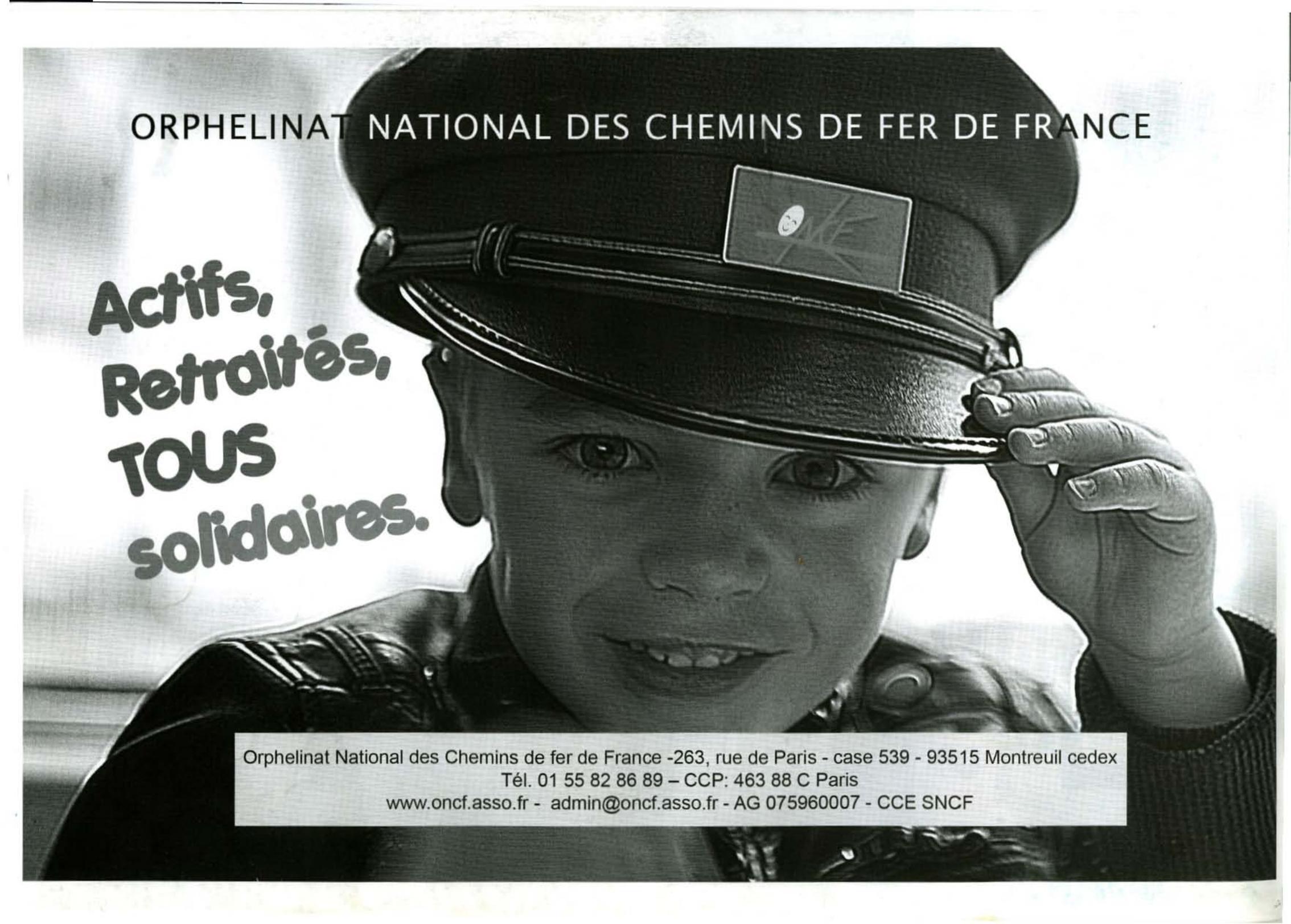
Semaines Raquettes

du 18/01/2014 au 25/01/2014

du 22/03/2014 au 29/03/2014

Renseignez-vous

Maison familiale - Chalet Pierre Semard - Tél. 04 50 54 00 29 - info@chalet-hotel-psemard.com
400, chemin des Frasserands Montroc-le-Planet - Argentière 74 400 Chamonix-Mont-Blanc



ORPHELINAT NATIONAL DES CHEMINS DE FER DE FRANCE

**Actifs,
Retraités,
TOUS
solidaires.**

Orphelinat National des Chemins de fer de France -263, rue de Paris - case 539 - 93515 Montreuil cedex
Tél. 01 55 82 86 89 – CCP: 463 88 C Paris
www.oncf.asso.fr - admin@oncf.asso.fr - AG 075960007 - CCE SNCF